

**Discours de Parvin Ardalan à l'occasion de la remise du prix Olof Palme
6 mars 2008**

Mesdames, Messieurs,

Je suis ravie et fière d'être la lauréate d'un prix décerné par une fondation prestigieuse et indépendante comme la Fondation Olof Palme. La personnalité d'Olof Palme qui fit de la défense de la justice sa raison de vivre et paya de sa vie ses idéaux de paix et de solidarité, est garante de la valeur de cette distinction. Je suis bien consciente d'avoir désormais une responsabilité plus importante à porter. Je pense sincèrement que l'attribution de ce prix représente certes une reconnaissance individuelle, mais surtout une reconnaissance des activités collectives du mouvement des femmes pour leurs droits, ainsi que des autres mouvements sociaux en Iran. Elle prouve que, malgré les hauts et les bas, malgré tous les obstacles misogynes qui se sont dressés et qui se dressent encore devant nous, les luttes des femmes et des hommes iraniens pour la liberté et l'égalité, ne restent pas sans effet. Oui ! Aujourd'hui, l'écho de la revendication de nos droits est arrivé aux oreilles du reste du monde.

Je dédie ce prix à toutes les femmes iraniennes, à ma mère, aux mères des enfants emprisonnés, aux autres mères de mon pays qui, malgré les souffrances, nous ont appris à résister aux discriminations pour que nous apprenions à lutter à nos enfants et aux générations à venir.

J'avais l'espoir d'être parmi vous en ce grand jour, cette journée internationale des femmes, vieille de près d'un siècle et porteuse de la mémoire des luttes des femmes dans tous les pays du monde. Or, à la dernière minute, juste avant que mon avion ne décolle, j'ai été empêchée de quitter l'Iran et privée de cette rencontre. Ce qui n'est pas si étonnant : dans mon pays, être une femme et se battre pour ses droits, c'est entrer dans un combat sans fin. Je suis fière d'être une femme séculière et d'appartenir à un mouvement féministe dont l'histoire témoigne d'une centaine d'années de lutte et de résistance pour que nous, les femmes, accédions à nos droits. Comme beaucoup de nos sœurs dans les autres pays, nous luttons depuis plus de cent ans pour accéder à nos droits les plus élémentaires, comme le droit de choisir sa vie privée et sa vie sociale, y compris le droit de choisir sa tenue. Mais nous avons été victimes de gouvernements idéologiques ; et surtout durant les trois décennies suivant la "révolution islamique", de nombreux acquis des féministes d'avant-garde ont été sacrifiés : les lois comme celle de la protection de la famille a été abrogée ; la liberté de choisir sa tenue a cédé la place à l'obligation de porter certains habits qui s'est transformée en loi.

Durant ces trois décennies, nous avons combattu pour l'acquisition de droits égalitaires dans le divorce et le mariage. Nous avons dénoncé la polygamie comme une double humiliation pour les femmes - mais cette loi patriarcale reste en vigueur. Nous demandons depuis des années pourquoi, lors d'un accident, le sexe de la victime influe sur le montant des indemnités, et pourquoi le *dih* (indemnité fixée selon la loi islamique) des femmes équivaut à la moitié du *dih* des hommes. Nous demandons pourquoi, dans nos lois, être homme définit le critère de l'humanité, et pourquoi nous, femmes, face à cet étalon, valons la moitié, si ce n'est moins.

Nous rappelons le taux élevé de femmes poursuivant des études universitaires dans notre société et disons que leur effort quotidien pour être présentes dans le champ social, politique et culturel témoigne d'une culture qui précède la loi, tout en démontrant que nous ne pouvons plus rester dans le domaine de la loi en-deçà des acquis culturels.

Nous demandons pourquoi l'Iran n'applique-t-il pas les conventions internationales relatives aux droits civils et politiques, ainsi qu'aux droits économiques et sociaux qu'il a signés ? Si ces conventions condamnent toutes les discriminations, y compris celles fondées sur le sexe, pourquoi nos lois ne les suivent-elles pas ? Pourquoi fixe-t-on un quota sexuel pour réduire le nombre de femmes à l'université ?

Depuis des années, nous disons la nécessité d'élever l'âge de responsabilité judiciaire – mais, en cas de délit, les filles dès 9 ans et les garçons dès 15 ans sont traités en adultes face à la loi. La seule circonstance atténuante consiste à reporter l'exécution de la peine de mort à 18 ans. Tout en exprimant notre opposition à la peine de mort, nous demandons pourquoi ne pas cesser la mise à mort d'enfants considérés comme des adultes.

Depuis des années, de nombreuses femmes iraniennes rencontrent dans notre société de multiples difficultés pour s'être mariées à des Afghans ou à des Irakiens. En effet, selon la loi, la nationalité de la mère iranienne ne se transmet pas à son enfant. Pourquoi ?

Depuis des années, dans cette société dont les lois soutiennent les traditions misogynes, nous demandons la fin des crimes d'"honneur" et des lapidations - mais ces violences continuent à faire des victimes.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous contenter de considérer ces crimes comme faisant partie de la culture et des traditions de notre société. Il faut plutôt y voir une violence qui s'étend chaque jour avec le soutien de la loi.

Aujourd'hui, de nombreuses jeunes femmes et jeunes hommes sont arrêtés dans les rues et les places des villes, interrogés et réprimés par les agents de police au prétexte que leur manière de s'habiller porterait atteinte à la sécurité publique.

Les mouvements sociaux en Iran dont le mouvement étudiant, le mouvement des femmes, le mouvement ouvrier et le mouvement enseignant, avec leurs revendications de liberté et de justice constituent les voix plurielles de la société civile. Mais aujourd'hui un nombre non négligeable des acteurs de ces mouvements sont emprisonnés, et les entraves à liberté d'expression, tout comme leur répression ne cessent de croître.

Nous, les actrices du mouvement des femmes, en nous appuyant sur diverses démarches civiles, démontrons le rôle et l'influence des lois discriminatoires dans notre vie.

Par la critique et la protestation contre ces lois violentes, nous revendiquons leur abrogation. Du fait de ces protestations, nous sommes inculpées par l'Etat comme agissant contre la sécurité nationale et menant une propagande contre le pouvoir en place. Mais celui-ci ne répond jamais à cette question récurrente : si nous, membres actifs de la société civile, féministes ou citoyens, sommes des agents causeurs de troubles de la sécurité nationale ou sociale, que font les instances qui prétendent être garantes de la sécurité civile ?

A travers toutes les répressions, nous avons tenté d'agir pour accéder aux droits humains. En nous tournant vers l'histoire et en réfléchissant aux expériences passées, en tirant les leçons des expériences des féministes d'avant-garde en Iran et dans le monde entier, en apprenant de leurs victoires et de leurs échecs, en apprenant des travaux et des efforts théoriques des féministes en exil, à l'extérieur du pays, en nous appuyant sur notre pratique quotidienne, nous avons essayé d'enrichir nos connaissances, tout en

élargissant notre capacité à entendre d'autres voix et à intégrer la pluralité des regards et des approches.

Ainsi, nous avons tâché d'innover dans nos manières de faire pour élargir le champ des luttes des femmes par le changement de leur situation inégalitaire dans la loi. Une de nos démarches est de nous appuyer sur l'expérience de nos sœurs dans d'autres pays de la région. Ce qui accroît le pouvoir du mouvement des femmes dans ces pays et au-delà au niveau international. Ce qui permet au mouvement des femmes à l'intérieur de ces pays de profiter du soutien des réseaux internationaux des femmes pour progresser.

La campagne "1 million de signatures pour l'abrogation des lois discriminatoires envers les femmes" constitue une des démarches créatives du mouvement des femmes en Iran, inspirées des activités de nos sœurs au Maroc.

Sur l'exemple d'une action qu'elles ont mise en œuvre avec le soutien de leur gouvernement pour le changement des lois, nous avons, quant à nous, initié ce mouvement à la base en recueillant des signatures et en dialoguant avec les femmes et les hommes pour leur exposer nos revendications juridiques. Et ceci dans le but de proposer ces signatures aux instances législatives, de propager les revendications de la campagne "1 million de signatures" et de faire avancer toujours plus la lutte contre les discriminations sexistes.

Aujourd'hui, un an et demi après le début de ce mouvement, nous n'avons pas pu changer les lois, mais nous avons su, par des méthodes de communication créatives et démocratiques, travailler à la conscientisation des individus, propager le discours de l'égalité juridique au sein des différentes couches de la société et même provoquer des réactions et des réponses des instances au pouvoir.

Dans ce processus, nous avons tenté de démocratiser la société civile. Car nous croyons que la reconnaissance des droits des femmes est la condition première à la démocratie et que nous ne pouvons, au prétexte de prioriser les luttes, sacrifier les droits des femmes. Nous estimons que la voie du combat pour la démocratie passe par la revendication des droits des femmes.

Actuellement, dans tous les pays du monde, nombreux sont ceux et celles à connaître la campagne "1 million de signatures", ses revendications objectives et concrètes, ses modes d'action pacifiques, et le prix payé par les actrices et les acteurs inculpés, par leurs avocats qui les défendent gratuitement. Jusqu'à ce jour plus de 50 de nos membres, hommes et femmes égalitaristes, à Téhéran et dans les villes de province, dont la plupart appartient à nos jeunes générations, ont été menacés d'arrestation, arrêtés et pour certains sont passés en justice pour avoir recueilli des signatures dans l'espace public, le métro, les parcs ou d'autres lieux fréquentés par les femmes, ou pour avoir organisé des ateliers éducatifs sur les droits des femmes, ou pour avoir écrit pour le site de la campagne.

Aujourd'hui, deux de ces actrices sont toujours en prison.

Au cœur de ce mouvement, les mères des membres de la campagne se sont engagées pour soutenir leurs enfants, suivre la situation de celles et de ceux qui ont été arrêtés et être à leurs côtés dans cette résistance civile. L'arrivée des mères, des pères et d'autres membres de la famille dans ces mouvements égalitaires et pacifiques a élargi leurs rayonnements et consolidé leurs liens.

Actuellement, un nombre important d'acteurs des mouvements étudiants et ouvriers sont en prison et leurs familles sont devenues des actrices de ces mouvements.

Aujourd'hui la notoriété de la campagne "Changement pour l'égalité" a dépassé les frontières de l'Iran grâce au soutien des réseaux internationaux des féministes et des défenseurs des droits humains, iraniens et non-iraniens. Leurs activités, ainsi que celles des médias, dans le suivi de la situation des actrices du mouvement des femmes en Iran et dans le retentissement de nos revendications et de nos luttes au niveau international méritent des éloges. Nous pouvons souligner, sans exagérer, que, si nous, des femmes en Iran, avons su, tout en prenant en compte les réalités sociopolitiques objectives de notre société, trouver une issue pour exprimer nos revendications prioritaires, celles-ci ont été entendues et reconnues de plus en plus grâce aux actrices et des acteurs des mouvements des droits humains dans tous les pays du monde.

En réalité, cet effort collectif à l'intérieur et à l'extérieur du pays a été et est encore le garant de la continuité de notre mouvement.

Le mouvement égalitaire en Iran avance chaque jour davantage grâce à ce lien et cette contribution active. Cela nous donne chaque jour encore plus de force, bien que l'opposition des forces misogynes et des ennemis de la justice s'étend aussi de plus en plus.

N'ayez crainte ! La lutte pacifique en laquelle nous croyons, accroît notre résistance civile, ce qui nous offre continuellement de nouvelles forces : cette énergie qui coule dans notre vie quotidienne est innovante, créative, stimulante, et nous renforce.

Nous la protégerons au prix de nos vies.

Je vous remercie.